



CADRE DE RÉFÉRENCE

Entente spécifique pour
le développement du tourisme culturel
d'expérience dans la région de la Mauricie

Hiver 2010

Culture
Mauricie

CADRE DE RÉFÉRENCE

Afin de vous aider lors de vos évaluations des projets déposés, nous avons établi un cadre de référence afin de mieux cibler la notion *tourisme culturel d'expérience*.

Comme libellé dans l'Entente spécifique pour le développement du tourisme culturel d'expérience dans la région de la Mauricie, le *tourisme culturel d'expérience* se définit comme suit :

- vise à faire découvrir un milieu, par la participation à des activités culturelles de qualité et **authentiques**, en assurant aux participants une **expérience interactive** enrichissante. Il fait appel à des notions de développement durable en contribuant à la préservation de la qualité et de l'intégrité du patrimoine culturel et naturel tout en suscitant un partage de connaissances.

NOTIONS

Dans sa réflexion le promoteur doit positionner l'expérience du visiteur au centre de son produit. En somme, qu'elle sera l'expérience vécue par le visiteur? Cette expérience doit se définir par **deux** de ces caractéristiques suivantes :

- sa nature interactive;
- son authenticité;
- son caractère inhabituel;
- son innovation.

Nature interactive :

- On constate que le visiteur prend une part active et significative dans le déroulement de l'activité.
- Le produit fait appel aux sens du visiteur.
- On y retrouve des mots d'actions tels que :
 - o expérimentation;
 - o manipulation;
 - o personnification;
 - o dégustation;
 - o dialogue;
 - o etc.

Authenticité :

- Le produit a un caractère identitaire fort qui se base sur les caractéristiques d'un savoir-faire culturel.
- Le visiteur voit comment ça se passe dans la « vraie » vie des autres.
- L'activité gravite autour des coutumes et des traditions.
- La personne qui anime ou dirige l'activité a une connaissance particulière et un lien filial reconnu avec celle-ci.

Caractère inhabituel :

- Le caractère inhabituel d'une expérience se mesure par la dominance de ses particularités singulières. Elle sera :
 - o inusité;
 - o surprenante;
 - o déstabilisante;
 - o étrange;
 - o etc.

Innovation :

- L'activité est inédite.
- L'activité proposée utilise des nouvelles méthodes ou techniques, quelles qu'elles soient.

<h3>AUTRES PRÉCISIONS</h3>

Ce qui n'est pas une expérience :

- la participation a **une activité régulière**, habituelle, du promoteur.
 - o un musée qui ouvre ses portes aux visiteurs;
 - o assister à une prestation scénique;
 - o suivre une visite guidée;
 - o etc.

Définition du statut de l'artiste :

- tout artiste ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux;
- créer ou interpréter des œuvres pour son propre compte;
- posséder une compétence reconnue par ses pairs;
- signer des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.